



Empêcher d'obtenir une carte de 10ans

Par **nina**, le **30/03/2010** à **04:47**

Bonjour,
je suis française mariée avec un marocain
Mon mari a un titre de séjour de 1 an, c'est le 2ème.
Depuis la naissance de notre bébé mon mari a bcp changé, j'ai l'impression qu'il attend
d'obtenir sa carte de 10ans pour montrer son vrai visage.
Comment faire pour qu'il n'obtienne jamais ou le plus tard possible sa carte de résident de
10ans?
J'attends vos réponses avec impatience et vous remercie d'avance.

Par **anais16**, le **18/04/2010** à **20:11**

Bonsoir,

si vous avez un enfant ensemble, alors votre mari est parent d'enfant français et il a donc droit
à un titre en cette qualité, et de plein droit!

Parfois, dans l'intérêt de l'enfant, il vaut mieux ne pas plus compliquer les choses qu'elles ne
le sont déjà dans la sphère privée...

Anais